



Mon associé ne vient plus travailler suite à son déménagement

Par **batou77**, le **21/05/2014** à **23:55**

Bonsoir, rnrnJe suis à 50/50 dans une restauration sur le 77. Avec mon associé nous sommes tous les deux Co-gérant majoritaire, et nous avons un empreint bancaire ou nous nous sommes tout deux porté caution personnelle. Je travaille non-stop dans mon restaurant qui est mon activité principale, et mon associé travaillais avec son père dans un cabinet de courtage en assurance.rnrnMais dernièrement il a divorcé et à décidé de déménager sur Bordeaux.rnrnNe pouvant donc plus m'aider les week-end ou d'autres jours sur notre commerce.rnrnPour information, nous sommes en RJ, et ce dernier prendra fin en Septembre prochain. le plan de redressement qui s'en suit passera normalement.rnrnJe ne peux me permettre d'embaucher beaucoup de personnel. Pourtant il en faut faire du chiffre, et que je puisse souffler un peu.rnrnNous avons mis notre affaire en vente mais mon associé ne veut pas vendre en dessous d'un certain montant.rnrnIl ne désire pas avoir de dettes car il s'est engagé sur la reprise d'un cabinet de courtage en assurances ailleurs.rnrnQuelles sont mes options, à savoir qu'un potentiel repreneur peut nous proposer le rachat du fond de commerce, (nous sommes locataires). Et que je désire moi aussi partir.rnrnMerci d'avance pour vos conseils!!!